



BIBLIOGRAPHIE

NOTICE SUR LOUISE-ADÉLAÏDE PERRIN, par THÉODORE PERRIN.

Lyon, 1852, in-8.

Notre ville qu'on a surnommée à bon droit la ville des bonnes œuvres doit la fondation d'une de ses institutions : les *Jeunes Filles Incurables*, à la tendre piété et à l'énergique persévérance d'une femme, notre compatriote, Louise-Adélaïde Perrin. Un de ses frères, le docteur Théodore Perrin, vient de remplir un touchant devoir en traçant la biographie de celle qu'on pourrait appeler une héroïne de charité, et en racontant les diverses phases de cet établissement. En voici l'origine :

Un jour, comme M^{lle} Adélaïde Perrin traversait une des salles du grand Hôtel-Dieu, où elle était allée, selon son habitude, porter des consolations, elle fut appelée par une jeune fille qui, après un long traitement pour une maladie des articulations, était restée infirme et venait d'être prévenue de son renvoi. Cette pauvre fille incurable, dans l'impossibilité de se suffire à elle-même, avait deviné sa future bienfaitrice. Elle la pria donc de lui trouver un asile, et cela en des termes si pleins de conviction, qu'elle finit par jeter sa croyance dans cette âme ardente à faire le bien et qui ne demandait qu'à réaliser l'impossible.

Il y avait, dans le même hôpital, deux autres jeunes filles atteintes d'infirmités incurables, et que la conformité d'infortune avait étroitement unies. Les voilà toutes trois sollicitant Adélaïde Perrin pour avoir une chambre en commun. La chambre fut louée ; Adélaïde Perrin leur procura trois lits, trois chaises, un pot et trois écuelles, et, avec les trente francs que possédaient nos jeunes incurables, du pain leur fut assuré pendant quelques jours. L'œuvre était fondée. Rien de grand, on l'a dit, n'a de grands commencements, et c'est ici le cas d'appliquer cette pensée.

Sans fortune, sans haut et puissant patronage, en dépit de tous les ob-